



**Verdeon Informatique**

# Garanties légales

## 1. Objet du document

Ce document définit les garanties légales et les engagements de Verdeon Informatique pour la vente de matériel informatique (PC, tablettes, smartphones), qu'il soit neuf ou reconditionné, ainsi que les modalités du pack "Tranquillité".

## 2. Garantie légale de conformité

### 2.1. Pour le matériel neuf

Conformément à l'**article L216-4 du Code de la consommation**, le matériel neuf bénéficie d'une garantie légale de conformité de **2 ans** à compter de la date de livraison.

### 2.2. Pour le matériel reconditionné

Conformément à l'**article L216-5 du Code de la consommation**, le matériel reconditionné bénéficie d'une garantie légale de conformité de **1 an**, sous réserve que le client en soit informé par écrit avant l'achat.

## 3. Garantie des vices cachés

En application de l'**article 1641 du Code civil**, Verdeon Informatique garantit l'absence de défauts cachés rendant le matériel impropre à son usage normal.

## 4. Droit de rétractation

Conformément à l'**article L221-18 du Code de la consommation**, le client dispose d'un délai de **14 jours** pour se rétracter, à compter de la réception du matériel. Les frais de retour sont à la charge du client, sauf si le matériel est défectueux ou non conforme.

### Modalités de retour :

- Le client doit informer Verdeon Informatique par email ou en magasin.
- Le matériel doit être retourné dans son emballage d'origine, complet et en bon état.
- Le remboursement sera effectué sous **7 jours** après réception et vérification du matériel.



## **Verdeon Informatique**

### **5. Pack "Tranquillité" (150€/an)**

#### **5.1. Services inclus**

- **1 assistance ou visite à domicile par mois** (sur rendez-vous, jours ouvrés).
- **1 assistance téléphonique par semaine** (durée maximale : 30 minutes).
- **Priorité sur les interventions** en cas de panne ou de problème technique.

#### **5.2. Exclusions**

- Problèmes liés à une méconnaissance générale de l'informatique.
- Utilisation de logiciels ou matériels non fournis par Verdeon Informatique.
- Utilisation du matériel sans sauvegarde des données ou sans mises à jour.
- Dommages causés par une utilisation non conforme aux instructions du fabricant.

#### **5.3. Souscription**

Le pack "Tranquillité" est souscrit par **retour d'email** ou en magasin, avec signature d'un bon de commande ou d'un contrat.

### **6. Modalités en cas de panne ou défaut caché**

En cas de panne ou de défaut caché, Verdeon Informatique s'engage à :

- **Échanger** le matériel défectueux sous **15 jours** (si disponible en stock).
- **Réparer** le matériel sous **30 jours** (si l'échange n'est pas possible).
- **Rembourser** le client si la réparation ou l'échange n'est pas possible dans ces délais.

### **7. Contact client**

Les clients sont contactés par **SMS ou email** pour les rappels de sécurité, les mises à jour ou les interventions planifiées.

### **8. Coordonnées et signature**

**Client :**

**Vendeur :** Verdeon Informatique